

FAVORISER LES PROJETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS LES SECTEURS INNOVANTS (éco-matériaux, énergie, agroalimentaire...)

Lancement 2007

Cadre de référence :
► Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Porteur du projet : Direction du Développement
Partenaires extérieurs : CCI, Universités, industries

Le Tarn connaît actuellement de fortes mutations économiques se caractérisant par une diminution de l'activité industrielle (textile, mégisserie, extraction minière) et par un développement des activités de service.

L'existence d'une filière agroalimentaire de qualité, d'un potentiel important de ressources naturelles (bois, solaire), la présence de l'école des Mines et du Centre Universitaire de formation et de recherche J.F. Champollion ainsi que la proximité de centres universitaires toulousains représentent de réels atouts sur lequel le département peut s'appuyer.

Le Conseil général souhaite donc constituer une interface entre ces différents acteurs.

Le projet :

L'action menée par le Conseil général consiste à être une interface dans le montage du projet (coordination, aides financières) entre les entreprises et les acteurs de la recherche en matière de transfert de technologie et de Recherche & Développement.

Le Conseil général devra impulser 3 types de projets de recherche au niveau :

- des projets de recherche et développement fondamental dans l'application industrielle (incitation),
- de la recherche industrielle (aide à la mise en place),
- des projets de recherche et développement concurrentiel.

Suivi et indicateurs :
Nombre de projets initiés

Environnement

Promouvoir les énergies renouvelables et les éco-matériaux

Social

Revitaliser les zones rurales et les bassins d'emploi en difficulté

Economie

- Renforcer l'attractivité du territoire
- Favoriser l'émergence de projets industriels

Gouvernance

Renforcer une coopération en matière de développement économique

